

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
APPEL D'OFFRES DE CONCEPTEURS**

**Construction de 44 logements de type LLS/LLTS « Tempo »
Lotissement « Mélodie de Morthium » à MATOURY**

Marché privé de Maîtrise d'oeuvre – CPV : 71200000

1. Pouvoir Adjudicateur

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès - BP 812
97388 KOUROU Cedex
Téléphone : 0594 32 10 34
Profil d'acheteur : <http://simko973.e-marchespublics.com>

2. Procédure de passation du marché

Marché de Maîtrise d'oeuvre sur appel d'offres ouvert (articles L. 2124-2 1° et L. 2431-1 du Code de la commande publique).

3. Objet de la consultation

Mission globale de Maîtrise d'oeuvre Bâtiment et VRD pour la construction de 44 Logements sociaux (32 LLS et 12 LLTS) "TEMPO", situés dans le périmètre du lotissement "MÉLODIE DE MORTHIUM"-97351 MATOURY.

4. Contenu de la mission qui sera confiée à l'attributaire

Mission de base et mission témoin portant sur les ouvrages d'infrastructure définis aux articles R2431-8 à R2431-18 et R2431-24 à R2431-30 du Code de la commande publique (livre IV – 2ème partie).

Mission complémentaire : plans de principe d'EXE pour les lots techniques permettant d'aboutir à une DPGF qui servira de base pour le chiffrage des entreprises dans le DCE.

Le contenu des éléments de mission est conforme aux dispositions de l'annexe 20 du code de la commande publique précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé.

5. Caractéristiques principales

Les ouvrages réalisés sont de type immeubles Collectifs R+1, R+2 :

32 logements LLS et 12 logements LLTS.

Typologies :

- 15 logements T2 (34%)
- 15 logements T3 (34%)
- 12 logements T4 (27%)
- 02 logements T5 (05%)

Le projet doit prendre en compte les aménagements de la zone en réseaux tertiaires et la construction des bâtiments.

Le coût prévisionnel des travaux de Bâtiment est estimé à 3 700 000 €.
Le coût prévisionnel des travaux VRD est estimé à 882 000 €.
Date prévisionnelle de début des prestations : 2ème trimestre 2022.
Date prévisionnelle de commencement des travaux Bâtiment : 1er trimestre 2023.
Mode de dévolution des marchés de travaux : entreprises en corps d'état séparés.

Variantes : autorisées.

6. Modalités de financement – paiement

Financement : fonds propres du Maître d'Ouvrage, prêt Action Logement, prêts CDC, subvention de l'Etat (LBU), de la CTG et d'Action Logement.

Paiement : délai global de 30 jours, virement bancaire.

7. Conditions de participation

La prestation est réservée à une profession particulière : Maîtres d'oeuvre – Loi MOP.

La consultation est ouverte à des soumissionnaires se présentant seuls ou en groupement dans les conditions énoncées au règlement de la consultation. Dans tous les cas, les compétences exigées sont obligatoires et devront être exprimées dans le dossier de candidature sous peine d'exclusion.

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les documents décrits dans les documents de la consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française.

Le délai d'engagement est de 120 jours.

L'unité monétaire retenue par l'organisme qui passe le marché est l'euro (€).

8. Réception des offres

Les offres doivent être transmises uniquement sous forme électronique (excepté les copies de sauvegarde qui se substitueront, en cas d'anomalie, aux dossiers transmis par cette voie), sur le profil acheteur :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

9. Délai de remise des offres

La date limite de réception des offres est fixée au **lundi 14 mars 2022 à 12h00 (Guyane)**.

10. Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

11. Dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend :

- . une notice descriptive et ses annexes ;
- . le Règlement de la Consultation ;
- . l'Acte d'Engagement et son annexe décomposition de la mission et de la rémunération ;
- . le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Il sera disponible gratuitement sur le profil acheteur (plateforme de dématérialisation) de la S.IM.KO. à l'adresse suivante : <http://simko973.e-marchespublics.com>

12. Renseignements d'ordre administratif et technique

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront obligatoirement faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par le biais du profil d'acheteur.

13. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal Judiciaire de Fort-de-France – 35, boulevard du Général de Gaulle – 97200 FORT-DE-FRANCE – Téléphone : 05 96 48 41 41 – Fax : 05 96 48 43 32.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- référé précontractuel : recours possible avant la conclusion du contrat (articles 2 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile);
- référé contractuel : recours possible après la conclusion du contrat au plus tard au 31^e jour suivant la publication de l'avis d'attribution. En l'absence de publication ou de notification du marché, le recours peut être formé jusqu'à l'expiration d'un délai de six (6) mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. (articles 11 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; 1441-3 du code de procédure civile).

14. Organes de publication

- . JOUE
- . BOAMP n° 22-20208
- . Profil d'acheteur de la SIMKO : <http://simko973.e-marchespublics.com>
- . Site www.simko.fr rubrique « Appels à concurrence » .

15. Date d'envoi de l'avis à la publication

Mardi 8 février 2022